



CANADIAN UTILITIES LIMITED
Une société d'**ATCO**

CANADIAN UTILITIES LIMITED
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(NON AUDITÉ)

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2016

CANADIAN UTILITIES LIMITED

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)		Note	2016	2015	2016	2015
Produits des activités ordinaires			778	705	2 385	2 403
Coûts et charges						
Salaires, traitements et avantages			(85)	(103)	(271)	(311)
Transport et distribution d'énergie			(55)	(46)	(165)	(142)
Entretien des immobilisations corporelles			(60)	(58)	(168)	(203)
Coûts du carburant			(32)	(45)	(94)	(194)
Achat d'électricité			(18)	(18)	(56)	(57)
Matières premières et consommables			–	(1)	(1)	(16)
Dotation aux amortissements			(149)	(131)	(431)	(381)
Droits de franchise			(37)	(36)	(145)	(150)
Impôt foncier et autres taxes			(27)	(20)	(77)	(67)
Autre			(55)	(58)	(154)	(181)
			(518)	(516)	(1 562)	(1 702)
Profit sur la vente d'une entreprise commune		3	–	–	18	–
Résultat tiré de la participation dans ATCO Structures & Logistics			3	3	10	–
Résultat tiré de la participation dans des coentreprises			4	3	11	15
Résultat d'exploitation			267	195	862	716
Produit d'intérêts			3	3	9	7
Charge d'intérêts			(99)	(73)	(293)	(217)
Charges financières, montant net			(96)	(70)	(284)	(210)
Résultat avant impôt sur le résultat			171	125	578	506
Impôt sur le résultat			(45)	(34)	(148)	(194)
Résultat de la période			126	91	430	312
Résultat attribuable aux :						
Porteurs d'actions de la société			124	89	424	306
Porteurs d'actions privilégiées d'une filiale			2	2	6	6
			126	91	430	312
Résultat par action de catégorie A et de catégorie B		9	0,40 \$	0,28 \$	1,40 \$	1,01 \$
Résultat dilué par action de catégorie A et de catégorie B		9	0,40 \$	0,28 \$	1,39 \$	1,01 \$

Se reporter aux notes annexes.

CANADIAN UTILITIES LIMITED

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Résultat de la période	126	91	430	312
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat :				
Réévaluation des prestations de retraite ¹⁾	(61)	6	(161)	20
Quote-part de la réévaluation des prestations de retraite d'ATCO Structures & Logistics ²⁾	–	(1)	(1)	–
Quote-part de la réévaluation des prestations de retraite des coentreprises ³⁾	–	1	–	(2)
	(61)	6	(162)	18
Éléments reclassés ou pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Couvertures de flux de trésorerie ⁴⁾	9	9	(1)	(4)
Couvertures de flux de trésorerie reclassées en résultat ²⁾	–	–	1	(1)
Écarts de conversion ²⁾	22	(5)	(19)	6
Quote-part des autres éléments du résultat global d'ATCO Structures & Logistics ²⁾	2	2	(3)	6
	33	6	(22)	7
Autres éléments du résultat global	(28)	12	(184)	25
Résultat global de la période	98	103	246	337
Résultat global attribuable aux :				
Porteurs d'actions de la société	96	101	240	331
Porteurs d'actions privilégiées d'une filiale	2	2	6	6
	98	103	246	337

1) Déduction faite d'impôt sur le résultat de 21 M\$ et de 56 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, respectivement ((2) M\$ et (7) M\$ en 2015).

2) Déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant.

3) Déduction faite d'impôt sur le résultat de néant pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, respectivement (néant et 1 M\$ en 2015).

4) Déduction faite d'impôt sur le résultat de (3) M\$ et de 1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, respectivement ((4) M\$ et 1 M\$ en 2015).

Se reporter aux notes annexes.

CANADIAN UTILITIES LIMITED

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		30 septembre	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)	Note	2016	2015
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		421	520
Créances d'exploitation		412	433
Créances sur contrats de location-financement		11	9
Stocks		43	44
Impôt sur le résultat à recevoir		65	26
Charges payées d'avance et autres actifs courants		45	25
		997	1 057
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	4	16 279	15 733
Immobilisations incorporelles		503	484
Participation dans ATCO Structures & Logistics		203	202
Participation dans des coentreprises		189	175
Créances sur contrats de location-financement		306	302
Actifs d'impôt différé		61	63
Autres actifs		64	53
Total de l'actif		18 602	18 069
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes bancaires		4	1
Dettes d'exploitation et charges à payer		599	726
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres provisions		43	35
Autres passifs courants		12	17
Dettes à court terme	5	375	—
Dettes à long terme		5	5
Dettes à long terme sans recours		14	15
		1 052	799
Passifs non courants			
Passifs d'impôt différé		1 059	983
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres provisions		146	152
Obligation au titre des avantages de retraite		498	277
Produits différés		1 668	1 649
Autres passifs		59	45
Dettes à long terme		7 870	7 874
Dettes à long terme sans recours		88	97
Total du passif		12 440	11 876
CAPITAUX PROPRES			
Actions privilégiées		1 483	1 483
Actions privilégiées d'une filiale		187	187
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B			
Actions de catégorie A et de catégorie B	9	1 055	1 013
Surplus d'apport		13	15
Résultats non distribués		3 418	3 467
Cumul des autres éléments du résultat global		6	28
		4 492	4 523
Total des capitaux propres		6 162	6 193
Total du passif et des capitaux propres		18 602	18 069

Se reporter aux notes annexes.

CANADIAN UTILITIES LIMITED

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Note	Actions de catégorie A et de catégorie B	Actions privilégiées ¹⁾	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
31 décembre 2014		909	1 302	16	3 411	(31)	5 607
Résultat de la période		—	—	—	312	—	312
Autres éléments du résultat global		—	—	—	—	25	25
Profits sur les prestations de retraite virées aux résultats non distribués		—	—	—	18	(18)	—
Actions émises, déduction faite des frais d'émission	8, 9	74	368	—	—	—	442
Dividendes	10	—	—	—	(279)	—	(279)
Rémunération fondée sur des actions		1	—	(1)	—	—	—
30 septembre 2015		984	1 670	15	3 462	(24)	6 107
31 décembre 2015		1 013	1 670	15	3 467	28	6 193
Résultat de la période		—	—	—	430	—	430
Autres éléments de la perte globale		—	—	—	—	(184)	(184)
Pertes sur les prestations de retraite virées aux résultats non distribués		—	—	—	(162)	162	—
Actions émises	9	38	—	—	—	—	38
Dividendes	10	—	—	—	(317)	—	(317)
Rémunération fondée sur des actions		4	—	(2)	—	—	2
30 septembre 2016		1 055	1 670	13	3 418	6	6 162

1) Comprend les actions privilégiées et les actions privilégiées d'une filiale.

Se reporter aux notes annexes.

CANADIAN UTILITIES LIMITED

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	Note	2016	2015	2016	2015
Activités d'exploitation					
Résultat de la période		126	91	430	312
Ajustements pour rapprocher le résultat et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11	271	257	787	879
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(37)	65	(55)	39
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		360	413	1 162	1 230
Activités d'investissement					
Ajouts d'immobilisations corporelles		(297)	(357)	(898)	(1 060)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		6	1	14	1
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(26)	(16)	(52)	(40)
Produit de la vente d'une entreprise commune	3	–	–	21	–
Participation dans des coentreprises		(17)	(10)	(56)	(20)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(4)	9	(100)	(150)
Autre		(1)	(9)	1	(10)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(339)	(382)	(1 070)	(1 279)
Activités de financement					
Émission (remboursement) de titres de créance à court terme, montant net		115	(450)	375	–
Émission de titres de créance à long terme	6	–	400	–	400
Remboursement sur la dette à long terme		–	–	(2)	(2)
Remboursement sur la dette à long terme sans recours		(3)	(3)	(10)	(10)
Émission d'actions privilégiées		–	375	–	375
Émission d'actions de catégorie A		1	–	3	1
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(17)	(14)	(51)	(39)
Dividendes versés sur les actions privilégiées d'une filiale		(2)	(2)	(6)	(6)
Dividendes versés aux porteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B		(74)	(54)	(222)	(160)
Intérêts versés		(91)	(84)	(287)	(269)
Autre		2	(11)	7	(12)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(69)	157	(193)	278
(Diminution) augmentation de la trésorerie ¹⁾		(48)	188	(101)	229
Écarts de conversion		3	(1)	(1)	2
Solde au début de la période		462	391	519	347
Solde à la fin de la période		417	578	417	578

1) La trésorerie est composée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie moins la dette bancaire courante et comprend un montant de 25 M\$ (39 M\$ en 2015) qui ne peut être utilisé à des fins générales par la société.

Se reporter aux notes annexes.

CANADIAN UTILITIES LIMITED

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

30 SEPTEMBRE 2016

(sauf indication contraire, les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens)

1. LA SOCIÉTÉ ET SES ACTIVITÉS

Canadian Utilities Limited a été constituée sous le régime des lois du Canada et est cotée à la Bourse de Toronto. L'adresse de son bureau principal est 700, 909 - 11th Avenue SW, Calgary (Alberta) T2R 1N6 et l'adresse de son siège social est 20th Floor, 10035 - 105 Street, Edmonton (Alberta) T5J 2V6. La société est contrôlée par ATCO Ltd. et son actionnaire contrôlant, la famille Southern.

Canadian Utilities Limited exerce ses activités dans les secteurs suivants :

- Électricité (production d'électricité, production décentralisée, distribution et transport d'électricité, et développement d'infrastructures électriques);
- Pipelines et liquides (transport et distribution de gaz naturel, développement d'infrastructures gazières, stockage d'énergie et solutions d'infrastructures hydrauliques industrielles).

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités comprennent les comptes de Canadian Utilities Limited et de ses filiales (la « société »). Les états financiers comprennent également la quote-part revenant à la société pour ses participations dans des entreprises communes et pour ses participations dans ATCO Structures & Logistics (24,5 pour cent) et dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2. MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été établis conformément aux dispositions de la norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* et selon les méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises dans les états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la société, préparés selon les IFRS, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ces états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles ayant servi à la préparation des derniers états financiers annuels de la société, sauf en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat. Pour les périodes intermédiaires, l'impôt sur le résultat est comptabilisé à un taux d'imposition effectif annualisé estimatif appliqué au résultat imposable depuis le début de l'exercice.

La publication de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités a été autorisée par le comité d'audit et du risque, au nom du conseil d'administration, le 25 octobre 2016.

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des passifs au titre des régimes de retraite à prestations définies et autres avantages de retraite et des passifs au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie.

Les produits des activités ordinaires, le résultat et le résultat ajusté d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice. Les résultats financiers trimestriels peuvent être affectés par le caractère saisonnier des activités de la société, les fluctuations du prix de l'électricité en Alberta, le calendrier et la demande de capacité de stockage de gaz naturel vendue, la variation des tarifs de stockage de gaz naturel, le calendrier d'interruption des activités des centrales électriques pour des raisons d'entretien et les moments auxquels sont rendues les décisions tarifaires.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation adoptée pour la période considérée.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

RÉSULTATS SECTORIELS

Le tableau suivant présente les résultats par secteur d'exploitation pour les trimestres clos les 30 septembre.

2016					
2015 (retraité) ¹⁾	Électricité	Pipelines et liquides	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires – externes	443	318	17	–	778
	402	299	4	–	705
Produits des activités ordinaires – intersectoriels	6	4	9	(19)	–
	1	13	7	(21)	–
Produits des activités ordinaires	449	322	26	(19)	778
	403	312	11	(21)	705
Charges d'exploitation ²⁾	(163)	(194)	(33)	21	(369)
	(191)	(203)	(14)	23	(385)
Dotation aux amortissements	(92)	(57)	(2)	2	(149)
	(79)	(52)	(1)	1	(131)
Résultat tiré de la participation dans ATCO Structures & Logistics	–	–	3	–	3
	–	–	3	–	3
Résultat tiré de la participation dans des coentreprises	4	–	–	–	4
	3	–	–	–	3
Charges financières, montant net	(63)	(34)	1	–	(96)
	(38)	(34)	4	(2)	(70)
Résultat avant impôt sur le résultat	135	37	(5)	4	171
	98	23	3	1	125
Impôt sur le résultat	(37)	(11)	4	(1)	(45)
	(24)	(8)	(1)	(1)	(34)
Résultat de la période	98	26	(1)	3	126
	74	15	2	–	91
Résultat ajusté	87	26	(17)	–	96
	95	17	(12)	(1)	99
Dépenses en immobilisations ⁴⁾	145	181	2	–	328
	185	213	2	–	400

Le tableau suivant présente les résultats par secteur d'exploitation pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre.

2016					
2015 (retraité) ¹⁾	Électricité	Pipelines et liquides	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires – externes	1 311	1 030	44	–	2 385
	1 300	1 091	12	–	2 403
Produits des activités ordinaires – intersectoriels	15	12	27	(54)	–
	7	22	20	(49)	–
Produits des activités ordinaires	1 326	1 042	71	(54)	2 385
	1 307	1 113	32	(49)	2 403
Charges d'exploitation ²⁾	(493)	(603)	(90)	55	(1 131)
	(636)	(693)	(44)	52	(1 321)
Dotation aux amortissements	(270)	(165)	(6)	10	(431)
	(228)	(152)	(4)	3	(381)
Profit sur la vente d'une entreprise commune	–	18	–	–	18
	–	–	–	–	–
Résultat tiré de la participation dans ATCO Structures & Logistics	–	–	10	–	10
	–	–	–	–	–
Résultat tiré de la participation dans des coentreprises	11	–	–	–	11
	15	–	–	–	15
Charges financières, montant net	(186)	(105)	8	(1)	(284)
	(113)	(103)	10	(4)	(210)
Résultat avant impôt sur le résultat	388	187	(7)	10	578
	345	165	(6)	2	506
Impôt sur le résultat	(105)	(52)	12	(3)	(148)
	(131)	(67)	4	–	(194)
Résultat de la période	283	135	5	7	430
	214	98	(2)	2	312
Résultat ajusté	291	174	(43)	2	424
	259	105	(34)	–	330
Total de l'actif ³⁾	11 521	6 697	575	(191)	18 602
	11 060	6 394	704	(89)	18 069
Dépenses en immobilisations ⁴⁾	471	489	4	–	964
	662	510	5	–	1 177

1) Au quatrième trimestre de 2015, la société a réorganisé ses filiales en exploitation selon les secteurs indiqués ci-dessus. Les montants comparatifs des périodes antérieures ont été retraités pour rendre compte de la réorganisation des secteurs.

2) Compte tenu du total des coûts et des charges et compte non tenu de la dotation aux amortissements.

3) Le total de l'actif ne rend pas compte des ajustements au titre des activités réglementées pris en compte dans le résultat ajusté. Les chiffres comparatifs de 2015 sont au 31 décembre 2015.

4) Compte tenu des ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des intérêts incorporés au coût de l'actif pendant la construction de 5 M\$ et de 14 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016 (27 M\$ et 77 M\$ en 2015).

RÉSULTAT AJUSTÉ

Le résultat ajusté correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société, après ajustement au titre du calendrier des produits des activités ordinaires et des charges associés aux activités à tarifs réglementés ainsi que des dividendes sur les actions privilégiées de la société. Le résultat ajusté exclut les profits et les pertes non récurrents, les pertes de valeur importantes et les éléments ne faisant pas partie du cours normal des activités ou de l'exploitation courante. Le résultat ajusté est une mesure clé du résultat sectoriel dont le principal décideur opérationnel se sert pour évaluer la performance sectorielle et affecter les ressources. Les autres comptes des états financiers consolidés n'ont pas été ajustés puisqu'ils ne sont pas utilisés par le principal décideur opérationnel à ces fins.

Le rapprochement du résultat ajusté et du résultat pour les trimestres clos les 30 septembre est présenté ci-dessous.

2016					
2015 (retraité)	Électricité	Pipelines et liquides	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Résultat ajusté	87	26	(17)	–	96
	95	17	(12)	(1)	99
Coûts de restructuration	–	–	–	–	–
	(4)	(1)	–	–	(5)
Activités à tarifs réglementés	9	(1)	–	3	11
	(18)	(2)	–	1	(19)
Dividendes sur actions privilégiées de Canadian Utilities Limited	1	–	16	–	17
	–	–	14	–	14
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	97	25	(1)	3	124
	73	14	2	–	89
Résultat attribuable aux porteurs d'actions privilégiées d'une filiale					2
					2
Résultat de la période					126
					91

Le rapprochement du résultat ajusté et du résultat pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre est présenté ci-dessous.

2016					
2015 (retraité)	Électricité	Pipelines et liquides	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Résultat ajusté	291	174	(43)	2	424
	259	105	(34)	—	330
Profit sur la vente d'une entreprise commune	—	13	—	—	13
	—	—	—	—	—
Coûts de restructuration	—	—	—	—	—
	(7)	(2)	—	—	(9)
Pertes de valeur	—	—	—	—	—
	—	—	(4)	—	(4)
Activités à tarifs réglementés	(13)	(56)	—	5	(64)
	(43)	(9)	—	2	(50)
Dividendes sur actions privilégiées de Canadian Utilities Limited	2	1	48	—	51
	2	1	36	—	39
Résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société	280	132	5	7	424
	211	95	(2)	2	306
Résultat attribuable aux porteurs d'actions privilégiées d'une filiale					6
					6
Résultat de la période					430
					312

Profit sur la vente d'une entreprise commune

En janvier 2016, la société a vendu sa participation de 51,3 pour cent dans l'usine d'extraction d'éthane d'Edmonton pour un produit en trésorerie de 21 M\$, donnant lieu à un profit de 18 M\$ (13 M\$ après impôt).

Coûts de restructuration

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 5 M\$ et de 9 M\$, après impôt, qui n'ont pas été engagés dans le cours normal des activités. Ces coûts se rapportaient principalement à des suppressions de postes et aux indemnités de cessation d'emploi connexes.

Perte de valeur

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, la société a effectué un ajustement pour refléter sa quote-part des pertes de valeur prises en compte dans le résultat tiré de sa participation dans ATCO Structures & Logistics. ATCO Structures & Logistics a comptabilisé une perte de valeur avant impôt de 20 M\$ liée à certains actifs d'hébergement. La société a établi que ces actifs avaient subi une perte de valeur étant donné la baisse du nombre de chambres sous contrat, la diminution des tarifs exigés faisant suite aux baisses continues des prix des principaux produits de base ainsi que la réduction considérable des programmes d'immobilisations d'importants clients.

Activités à tarifs réglementés

À l'heure actuelle, les IFRS ne contiennent pas de directives précises que la société est en droit d'adopter concernant les entités à tarifs réglementés. Par conséquent, la société ne comptabilise pas d'actifs ni de passifs découlant des activités à tarifs réglementés selon les IFRS.

La société utilise les normes publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis comme autre source de principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») pour comptabiliser les activités à tarifs réglementés. Le principal décideur opérationnel est d'avis que le résultat présenté conformément aux normes du FASB représente mieux le résultat d'exploitation lié aux activités à tarifs réglementés de la société. Par conséquent, la société présente le résultat ajusté selon ce référentiel, dans ses informations sectorielles.

La comptabilité des activités à tarifs réglementés diffère du traitement selon les IFRS de la façon suivante :

	Traitement selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés	Traitement selon les IFRS
1.	La société diffère la comptabilisation des rentrées de fonds reçues avant l'engagement des dépenses.	La société comptabilise des produits des activités ordinaires lorsque des montants sont facturés aux clients et elle comptabilise les coûts lorsqu'ils sont engagés.
2.	La société comptabilise les produits des activités ordinaires associés aux coûts recouvrables avant de facturer les clients.	La société comptabilise les coûts lorsqu'ils sont engagés, mais elle ne comptabilise pas leur recouvrement avant que la modification des tarifs ne soit prise en compte dans les factures des clients.
3.	La société comptabilise le résultat découlant des effets d'une décision réglementaire sur la période et des périodes antérieures lorsque la décision est rendue.	La société comptabilise le résultat lorsque les tarifs facturés aux clients sont modifiés et que les montants sont facturés aux clients.
4.	Les profits intersociétés liés à la fabrication ou à la construction d'installations pour une entreprise de services publics à tarifs réglementés du groupe consolidé sont réputés avoir été réalisés dans la mesure où le prix de transfert de ces installations est comptabilisé aux fins d'établissement des tarifs par un organisme de réglementation.	Les profits intersociétés sont éliminés à la consolidation. La société comptabilise ensuite ces profits en résultat à mesure que les montants sont facturés aux clients sur la durée d'utilité de l'actif connexe.

Les ajustements au titre du calendrier des activités à tarifs réglementés se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Produits des activités ordinaires supplémentaires facturés dans la période considérée :				
Frais futurs d'enlèvement et de remise en état des lieux ¹⁾	16	6	51	27
Charges financières relatives aux grands projets d'immobilisations liés au transport ²⁾	–	17	–	49
Rendement différé relatif aux projets d'immobilisations liés au transport ³⁾	(1)	–	9	–
Autre	(2)	4	1	7
	13	27	61	83
Produits des activités ordinaires à facturer dans des périodes ultérieures :				
Impôt différé ⁴⁾	(17)	(26)	(70)	(77)
Impôt différé attribuable à l'augmentation du taux d'imposition provincial des sociétés ⁴⁾	–	(1)	–	(64)
Paiements d'accès au réseau de transport ⁵⁾	(2)	(3)	(6)	(13)
Rendement différé relatif aux projets d'immobilisations liés au transport ³⁾	–	(5)	–	(15)
Incidence du temps plus chaud sur les produits des activités ordinaires ⁶⁾	(1)	–	(28)	(12)
Incidence de l'inflation sur la base de tarification d'ATCO Gas Australia ⁷⁾	(3)	(3)	(9)	(9)
Autre	(2)	(1)	(20)	(3)
	(25)	(39)	(133)	(193)
Décisions d'ordre réglementaire relatives aux périodes considérées et aux périodes antérieures :				
Demande générale de hausse tarifaire d'ATCO Electric ⁸⁾	15	–	15	–
Décision concernant le coût générique du capital de 2016-2017 ⁸⁾	(1)	–	(1)	–
Décision concernant le coût générique du capital de 2013-2015 ⁸⁾	–	3	–	44
Décision concernant le suivi des dépenses en immobilisations ⁸⁾	–	–	–	12
Décision concernant l'entente d'accès d'ATCO Gas Australia ⁸⁾	(1)	–	(5)	19
Remboursements relatifs aux projets d'immobilisations liés au transport ⁸⁾	–	(20)	–	(20)
Autre	7	12	(6)	6
	20	(5)	3	61
Profits intersociétés :				
Profits intersociétés liés à la construction d'immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles ⁹⁾	3	(2)	5	(1)
	11	(19)	(64)	(50)

Le tableau suivant présente les ajustements et le calendrier de recouvrement ou de remboursement correspondant :

Description	Calendrier de recouvrement ou de remboursement
1. Les frais d'enlèvement et de remise en état des lieux imputés aux clients sont fondés sur les coûts qui seront, selon les prévisions, engagés dans les périodes ultérieures. Les clients financent ces coûts prévus sur la durée d'utilité des actifs connexes. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, l'excédent des montants facturés aux clients sur les coûts engagés au cours de la période est différé.	Les produits différés sont comptabilisés dans le résultat ajusté lorsque les frais d'enlèvement et de remise en état sont engagés.
2. Les charges financières engagées par ATCO Electric pendant la construction de grands projets d'immobilisations liés au transport d'énergie sont facturées aux clients au moment où elles sont engagées. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les charges financières facturées aux clients sont différées.	Les produits différés sont comptabilisés dans le résultat ajusté sur la durée d'utilité des actifs connexes.
3. Dans le cas des grands projets d'immobilisations liés au transport d'énergie, les montants facturés aux clients par ATCO Electric comprennent un rendement prévu sur la base de tarification. Lorsque le coût réel des immobilisations diffère du coût prévu, le rendement sur la base de tarification, de même que les montants facturés à l'Alberta Electric System Operator (l'« AESO ») qui en découlent, sera plus élevé ou moins élevé que prévu. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les écarts entre les montants facturés à l'AESO et le rendement réel sur la base de tarification sont différés.	Les écarts entre le rendement réel et le rendement prévu sur la base de tarification devraient être recouvrés auprès de l'AESO ou remboursés à celle-ci au cours de l'exercice suivant.
4. L'impôt différé représente une charge hors trésorerie engagée par la société relativement aux différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. L'impôt sur le résultat est facturé aux clients lorsqu'il est payé par la société. La société ne facture aucun montant à ses clients au titre de l'impôt différé, à moins que l'autorité de réglementation ne l'exige. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pour la période considérée et l'impôt différé est facturé aux clients dans les périodes ultérieures.	Les produits des activités ordinaires sont repris lorsque, au cours de périodes ultérieures, les différences temporaires ayant donné lieu à l'impôt différé se résorbent.

Au cours du deuxième trimestre de 2015, le gouvernement de l'Alberta a annoncé une hausse du taux d'imposition provincial des sociétés, qui est passé de 10 pour cent à 12 pour cent le 1^{er} juillet 2015. Par suite de ce changement, la société a augmenté sa charge d'impôt et a diminué son résultat de 68 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015. Une tranche de 64 M\$ de l'augmentation de 68 M\$ de la charge d'impôt se rapporte à l'impôt différé lié aux entreprises de services publics de l'Alberta.

Description	Calendrier de recouvrement ou de remboursement
5. Les paiements pour l'accès au transport d'énergie sont facturés aux clients sur une base prévisionnelle par ATCO Electric. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les écarts entre les coûts réels engagés et les coûts prévus facturés aux clients sont différés en vue de leur recouvrement auprès des clients ou de leur remboursement à ceux-ci dans des périodes ultérieures.	Les écarts entre les paiements pour l'accès au transport facturés aux clients et les paiements effectués par ATCO Electric devraient être recouverts auprès des clients ou remboursés à ceux-ci dans les six à douze mois suivants.
6. Les tarifs clients d'ATCO Gas sont fondés sur des prévisions de températures normales. Les variations de température peuvent se traduire par le recouvrement d'un montant plus élevé ou moins élevé que prévu auprès des clients. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les produits des activités ordinaires inférieurs ou supérieurs à la norme pour la période considérée sont différés puis remboursés aux clients ou recouverts auprès de ceux-ci dans les périodes ultérieures.	ATCO Gas peut déposer auprès de l'Alberta Utilities Commission (l'« AUC ») une demande visant le recouvrement auprès des clients ou le remboursement à ces derniers lorsque les variations nettes des produits des activités ordinaires dépassent 7 M\$ au 30 avril d'un exercice pour son réseau nord ou son réseau sud.
7. Le rendement sur la base de tarification obtenu par ATCO Gas Australia ne tient pas compte de l'inflation. Celle-ci est prise en compte en ajustant la base de tarification des périodes ultérieures en fonction du taux d'inflation réel. L'incidence de l'inflation sur la base de tarification est reflétée dans les tarifs facturés aux clients au cours des périodes ultérieures par le biais du recouvrement de la dotation aux amortissements. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, un ajustement est apporté afin de tenir compte de la composante inflation de la base de tarification lorsqu'elle se réalise au cours de la période. Les écarts entre les montants réalisés et les montants facturés aux clients sont différés.	La partie de la base de tarification indexée sur l'inflation est recouvrée auprès des clients sur la durée des actifs pris en compte dans la base de tarification par le recouvrement de la dotation aux amortissements.
8. Les entreprises de services publics canadiennes et australiennes comptabilisent les produits des activités ordinaires découlant de décisions réglementaires lorsque les tarifs sont modifiés et que les montants sont facturés aux clients. Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les produits des activités ordinaires dégagés sous l'effet des décisions réglementaires sur la période considérée et les périodes antérieures sont comptabilisés lorsque les décisions sont rendues.	Demande générale de hausse tarifaire d'ATCO Electric Au troisième trimestre de 2016, ATCO Electric a comptabilisé une réduction de 15 M\$ du résultat ajusté de ses activités de transport par suite d'une décision de l'AUC à l'égard de sa demande générale de hausse tarifaire pour la période de 2015 à 2017. L'AUC a approuvé les tarifs définitifs, qui sont inférieurs aux tarifs intermédiaires. Une tranche de 12 M\$ du montant de 15 M\$ comptabilisé au troisième trimestre de 2016 se rapporte aux trimestres précédents. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'AUC approuve les tarifs clients modifiés et que les montants à payer aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future. Décision concernant le coût générique du capital de 2016-2017 Au troisième trimestre de 2016, les entreprises de services publics ont enregistré une augmentation de 1 M\$ du résultat ajusté en raison d'une décision de l'AUC qui a fixé le rendement des capitaux propres permis et les ratios réputés des actions ordinaires pour les exercices 2016 et 2017. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'AUC approuve les tarifs clients modifiés et que les montants à payer aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future.

Description	Calendrier de recouvrement ou de remboursement
	Décision concernant le coût générique du capital de 2013-2015 Les entreprises de services publics ont comptabilisé une réduction de 46 M\$ du résultat ajusté en 2015 par suite d'une décision de l'AUC qui a entraîné une diminution du rendement des capitaux propres et du ratio réputé des actions ordinaires des exercices de 2013 à 2015. Du montant de 46 M\$ comptabilisé en 2015, une tranche de 31 M\$ se rapportait aux exercices 2013 et 2014. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'AUC approuve les tarifs clients modifiés et que les montants à payer aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future. À la fin du troisième trimestre de 2015, un montant de 2 M\$ avait été remboursé. Décision concernant le suivi des dépenses en immobilisations Le résultat ajusté d'ATCO Gas et des activités de distribution d'ATCO Electric a diminué de 14 M\$ en 2015 en raison de l'incidence des décisions de l'AUC relatives au suivi des dépenses en immobilisations selon la réglementation fondée sur le rendement rendues pour 2013 à 2015. Du montant de 14 M\$ comptabilisé en 2015, une tranche de 8 M\$ se rapporte aux exercices 2013 et 2014. Bien que ces décisions aient compris l'approbation des méthodes de suivi des dépenses en immobilisations de la société, elles ont néanmoins provoqué une baisse des taux de suivi des dépenses en immobilisations par rapport aux taux précédemment approuvés, principalement parce que l'AUC exige que les entreprises de services publics utilisent le coût réel de la dette pour établir les taux. Or, le coût réel de la dette était inférieur au coût prévu utilisé précédemment. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'AUC approuve les tarifs clients modifiés et que les montants à payer aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future. À la fin du troisième trimestre de 2015, un montant de 2 M\$ avait été remboursé. Décision concernant l'entente d'accès d'ATCO Gas Australia En 2015, l'Economic Regulation Authority (« ERA ») a rendu sa décision définitive relativement à la prochaine période d'entente d'accès d'ATCO Gas Australia (« AA4 ») allant de juillet 2014 à décembre 2019. La décision a entraîné une baisse du rendement des capitaux propres ainsi qu'une diminution de 19 M\$ du résultat ajusté de 2015. De ce montant, une tranche de 7 M\$ se rapportait à 2015 et une tranche de 12 M\$ se rapportait aux périodes antérieures. Le 1^{er} octobre 2015, ATCO Gas Australia a déposé une demande d'appel auprès de l'Australian Competition Tribunal (« ACT »). La décision de l'ACT a été rendue en juillet 2016, donnant lieu à une augmentation de 5 M\$ du résultat ajusté pour le deuxième trimestre de 2016. Aux termes des IFRS, le résultat est ajusté lorsque l'ERA approuve la modification des tarifs à facturer aux clients et que les montants payables aux clients sont remboursés par l'intermédiaire de la facturation future. Remboursements relatifs aux projets d'immobilisations liés au transport En 2015, ATCO Electric a remboursé aux clients des montants perçus en trop en 2012 au titre des grands projets d'immobilisations liés au transport.

9.	Selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés, les profits intersociétés découlant des transactions entre parties liées et approuvées par l'autorité de réglementation aux fins de prise en compte dans la base de tarification ne sont pas éliminés à la consolidation, mais plutôt comptabilisés dans le résultat de la période.	Les profits intersociétés sont comptabilisés en résultat aux termes des IFRS à mesure que la base de tarification est amortie et que la dotation aux amortissements est imputée aux clients sur la durée d'utilité des actifs.
----	---	--

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La société continue d'investir dans l'infrastructure de services publics en Alberta, en particulier dans des installations de transport d'électricité.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles.

	Distribution et transport des services publics	Centrales électriques	Terrains et immeubles	Travaux de construction en cours	Autre	Total
Coût						
31 décembre 2015	16 601	2 034	655	747	1 034	21 071
Ajouts	282	31	116	610	2	1 041
Virements	444	8	2	(487)	33	–
Retraits et cessions	(115)	(12)	(4)	(17)	(79)	(227)
Variation des coûts liés à la mise hors service d'immobilisations	–	1	–	–	–	1
Écarts de conversion	(2)	(1)	(9)	(6)	–	(18)
30 septembre 2016	17 210	2 061	760	847	990	21 868
Cumul des amortissements et des pertes de valeurs						
31 décembre 2015	3 427	1 261	137	85	428	5 338
Dotation aux amortissements	302	53	14	–	34	403
Retraits et cessions	(62)	(12)	(4)	–	(70)	(148)
Écarts de conversion	–	–	–	(4)	–	(4)
30 septembre 2016	3 667	1 302	147	81	392	5 589
Valeur comptable nette						
31 décembre 2015	13 174	773	518	662	606	15 733
30 septembre 2016	13 543	759	613	766	598	16 279

Les ajouts d'immobilisations corporelles comprennent des intérêts incorporés au coût de l'actif pendant la construction de 14 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 (77 M\$ en 2015).

En mars 2016, la société a porté de 51 pour cent à 100 pour cent sa participation dans Barking Power Limited, entité qui détient des biens fonciers dans Barking Power Limited au Royaume-Uni; auparavant comptabilisée en tant que coentreprise, elle est désormais consolidée.

Dans le cadre de l'intégration des services de transport de gaz naturel en Alberta, ATCO Pipelines et NOVA Gas Transmission Ltd. ont échangé leurs participations dans certains pipelines de gaz naturel et installations connexes en 2016. La valeur comptable nette des actifs transférés s'est chiffrée à 51 M\$, contre des actifs reçus de 65 M\$, ce qui a donné lieu à une augmentation de 14 M\$ de la valeur comptable nette des actifs de services publics, de transport et de distribution. Les actifs nets acquis ont été réglés en trésorerie.

5. DETTE À COURT TERME

Au 30 septembre 2016, la société avait pour 375 M\$ de papier commercial en cours, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,88 pour cent, venant à échéance en octobre 2016 (néant en 2015). Le papier commercial est garanti par les facilités de crédit engagées à long terme de la société.

6. DETTE À LONG TERME

Le 27 juillet 2015, CU Inc., filiale entièrement détenue par la société, a émis des débentures à 3,964 pour cent échéant le 27 juillet 2045 et totalisant 400 M\$.

7. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur correspond au montant estimatif auquel un instrument financier pourrait être échangé aux termes d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties compétentes agissant en toute liberté. L'établissement de la juste valeur requiert de la direction qu'elle exerce son jugement.

Les instruments financiers sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Les méthodes d'évaluation ayant servi à déterminer la juste valeur des instruments financiers et leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Instruments financiers	Méthode d'évaluation de la juste valeur
Évalués au coût amorti	
Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances d'exploitation, dette bancaire, dettes d'exploitation et charges à payer et dette à court terme	Avoisine la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.
Créances sur contrats de location	Établie en prenant en compte les rentrées de fonds futures actualisées à un taux avant impôt, ajusté en fonction du risque (niveau 2).
Dette à long terme et dette à long terme sans recours	Établie au moyen des prix cotés sur les marchés pour des émissions identiques ou semblables. Lorsqu'il n'existe pas de prix de marché, la juste valeur est estimée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés fondée sur les taux d'emprunt actuels de la société pour des instruments d'emprunt similaires (niveau 2).
Évalués à la juste valeur	
Swaps de taux d'intérêt	Établie au moyen des courbes de taux d'intérêt à la fin de la période (niveau 2).
Contrats sur marchandises	Établie au moyen des courbes de prix à terme observables à la fin de la période, les données d'entrée étant validées par des fournisseurs de données publiques sur le marché. La juste valeur est aussi établie au moyen de formules d'extrapolation employant des données facilement observables et la volatilité implicite (niveau 2).

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers de la société évalués au coût amorti :

Évaluations récurrentes	30 septembre 2016		31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Créances sur contrats de location	317	470	311	493
Passifs financiers				
Dette à long terme	7 875	9 353	7 879	8 615
Dette à long terme sans recours	102	119	112	137

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société s'établit comme suit :

30 septembre 2016	Assujettis à la comptabilité de couverture			Non assujettis à la comptabilité de couverture	
Évaluations récurrentes	Swaps de taux d'intérêt	Gaz naturel	Électricité	Gaz naturel	Électricité
Juste valeur					
Actifs	–	–	21	3	7
Passifs	(16)	(9)	–	(4)	(2)
Notionnel ¹⁾					
Volumes ²⁾					
Achats	–	22 436 000	–	30 715 300	3 321 120
Ventes	–	–	2 489 880	12 847 500	4 250 274
Dollars canadiens	765	–	–	–	–
Échéance	2019-2020	2016-2021	2016-2020	2016-2021	2016-2020

31 décembre 2015	Assujettis à la comptabilité de couverture			Non assujettis à la comptabilité de couverture	
Évaluations récurrentes	Swaps de taux d'intérêt	Gaz naturel	Électricité	Gaz naturel	Électricité
Juste valeur					
Actifs	–	–	7	–	1
Passifs	–	(6)	(2)	(1)	(1)
Notionnel ¹⁾					
Volumes ²⁾					
Achats	–	19 479 000	–	6 767 000	556 080
Ventes	–	–	2 722 233	1 761 000	65 720
Dollars canadiens	771	–	–	–	–
Échéance	2019-2020	2016-2020	2016-2020	2016-2018	2016-2017

1) Le notionnel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés, étant donné qu'il ne représente pas un montant échangé entre les contreparties. Le notionnel des contrats d'achat de gaz naturel représente le volume maximal qui peut être acheté sur la durée des contrats. Le notionnel des contrats de vente et d'achat à terme représente le volume de marchandises visé par les contrats.

2) Les volumes des instruments dérivés sur le gaz naturel et l'électricité sont respectivement présentés en GJ et en MWh.

8. ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 7 août 2015, la société a émis pour 125 M\$ d'actions privilégiées rachetables de second rang à dividende cumulatif de série EE, au prix de 25,00 \$ l'action, aux termes de son prospectus préalable de base.

Le 24 septembre 2015, la société a émis pour 250 M\$ d'actions privilégiées rachetables de second rang à dividende cumulatif de série FF, au prix de 25,00 \$ l'action, aux termes de son prospectus préalable de base.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, des frais d'émission de 7 M\$, déduction faite de l'impôt, ont été comptabilisés dans les capitaux propres (en réduction des actions privilégiées).

9. ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DE CATÉGORIE B ET RÉSULTAT PAR ACTION

Au 30 septembre 2016, 193 754 944 (190 826 205 en 2015) actions de catégorie A sans droit de vote et 74 364 497 (75 139 635 en 2015) actions ordinaires de catégorie B étaient en circulation. De plus, 817 800 options visant l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote émises aux termes du régime d'options sur actions de la société étaient en cours au 30 septembre 2016. Du 1^{er} octobre 2016 au 24 octobre 2016, 1 750 options sur actions ont été attribuées, aucune n'a été annulée et 17 800 ont été exercées, alors que 300 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en actions de catégorie A sans droit de vote.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat et le nombre moyen d'actions ayant servi au calcul du résultat par action s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Nombre moyen d'actions				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	267 376 999	264 950 946	266 966 749	264 270 253
Effet de dilution des options sur actions	155 718	229 555	132 817	261 484
Effet de dilution du régime d'incitatifs à moyen terme	480 215	517 886	484 788	516 527
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ayant servi au calcul du résultat dilué	268 012 932	265 698 387	267 584 354	265 048 264
Résultat ayant servi au calcul du résultat par action				
Résultat de la période	126	91	430	312
Dividendes sur actions privilégiées de la société	(17)	(14)	(51)	(39)
Dividendes sur actions privilégiées d'une filiale	(2)	(2)	(6)	(6)
	107	75	373	267
Résultat et résultat dilué par action de catégorie A et de catégorie B				
Résultat par action de catégorie A et de catégorie B	0,40 \$	0,28 \$	1,40 \$	1,01 \$
Résultat dilué par action de catégorie A et de catégorie B	0,40 \$	0,28 \$	1,39 \$	1,01 \$

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, 318 474 actions de catégorie A sans droit de vote ont été émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes de la société (707 582 en 2015) par suite du réinvestissement de dividendes de 12 M\$ (24 M\$ en 2015). Le prix moyen des actions émises par la société a été de 37,66 \$ l'action (34,40 \$ l'action en 2015).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, 1 088 697 actions de catégorie A sans droit de vote ont été émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes de la société (2 013 598 en 2015) par suite du réinvestissement de dividendes de 38 M\$ (74 M\$ en 2015). Le prix moyen des actions émises par la société a été de 35,05 \$ l'action (36,77 \$ l'action en 2015).

10. DIVIDENDES

Les dividendes en trésorerie déclarés et versés par action se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en dollars par action)	2016	2015	2016	2015
Actions privilégiées				
Actions privilégiées perpétuelles de second rang à dividende cumulatif				
Série V, 4,00 %	0,2500	0,2500	0,7500	0,7500
Actions privilégiées rachetables de second rang à dividende cumulatif				
Série Y, 4,00 %	0,2500	0,2500	0,7500	0,7500
Série AA, 4,90 %	0,3063	0,3063	0,9188	0,9188
Série BB, 4,90 %	0,3063	0,3063	0,9188	0,9188
Série CC, 4,50 %	0,2813	0,2813	0,8438	0,8438
Série DD, 4,50 %	0,2813	0,2813	0,8438	0,8438
Série EE, 5,25 %	0,3281	—	0,9844	—
Série FF, 4,50 %	0,2813	—	0,8438	—
Actions de catégorie A et de catégorie B	0,3250	0,2950	0,9750	0,8850

La société a pour politique de verser des dividendes trimestriels sur ses actions de catégorie A et de catégorie B. Le conseil d'administration examine au premier trimestre de chaque exercice la possibilité d'une augmentation du dividende trimestriel. Le versement de dividendes est laissé à la discrétion du conseil d'administration et dépend de la situation financière de la société et d'autres facteurs.

11. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les ajustements visant le rapprochement du résultat et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Ajustements pour rapprocher le résultat et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Dotation aux amortissements	149	131	431	381
Profit sur la vente d'une entreprise commune	—	—	(18)	—
Résultat tiré de la participation dans ATCO Structures & Logistics, déduction faite des dividendes reçus	(2)	(1)	(5)	6
Résultat tiré de la participation dans des coentreprises, déduction faite des dividendes et distributions reçus	(4)	2	1	2
Impôt sur le résultat	45	34	148	194
Incitatifs au titre de la disponibilité non acquis	(4)	(7)	(12)	(26)
Apports de clients affectés à l'agrandissement des installations	16	31	68	172
Dotation à l'amortissement des apports de clients	(19)	(15)	(49)	(39)
Charges financières, montant net	96	70	284	210
Impôt sur le résultat payé	(7)	4	(56)	(37)
Autre	1	8	(5)	16
	271	257	787	879